

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** STD, Quality Control Standard 21
- **Code du produit:** N9303837
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produits chimiques pour laboratoires
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**

PerkinElmer, Inc.
710 Bridgeport Avenue
Shelton, Connecticut 06484 USA
CustomerCareUS@perkinelmer.com
203-925-4600
PerkinElmer SAS
LabMetrix Division
Central Parc - 1 Allée de L'Epervier
93420 Villepinte
FRANCE
e-mail: cc.france@PerkinElmer.com
Phone 0805-111-333

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
CHEMTREC (within US) 800-424-9300
CHEMTREC (from outside US) +1 703-527-3887 (call collect)
CHEMTREC (within AU) +(61)-290372994

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS05
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acide nitrique
- **Mentions de danger**
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence**
P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

(suite page 2)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 1)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2	acide nitrique Ox. Liq. 2, H272 Skin Corr. 1A, H314	5,0%
CAS: 7664-39-3 EINECS: 231-634-8	fluorure d'hydrogène Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1A, H314	0,1%

· Composants additifs

CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	94,49%
CAS: 147-71-7 EINECS: 205-695-6	acide (-)-tartrique Skin Irrit. 2, H315	0,2%
CAS: 1313-27-5 EINECS: 215-204-7	trioxyde de molybdène Acute Tox. 3, H301 Carc. 2, H351 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	0,01%
CAS: 1317-35-7 EINECS: 215-266-5	tétraoxyde de trimanganèse	0,01%
CAS: 7439-89-6 EINECS: 231-096-4	fer Acute Tox. 2, H300	0,01%
CAS: 7439-92-1 EINECS: 231-100-4	plomb Repr. 1A, H360FD-H362	0,01%
CAS: 7439-93-2 EINECS: 231-102-5	lithium Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314	0,01%

(suite page 3)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

		(suite de la page 2)
CAS: 7439-95-4 EINECS: 231-104-6	magnésium en poudre (pyrophorique) ⚠ Pyr. Sol. 1, H250; Water-react. 1, H260	0,01%
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4	nickel ⚠ Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372 ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,01%
CAS: 7440-28-0 EINECS: 231-138-1	thallium ⚠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 2, H330 ⚠ STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 4, H413	0,01%
CAS: 7440-32-6 EINECS: 231-142-3	titane ⚠ Pyr. Sol. 1, H250; Self-heat. 1, H251; Water-react. 1, H260	0,01%
CAS: 7440-36-0 EINECS: 231-146-5	antimoine	0,01%
CAS: 7440-38-2 EINECS: 231-148-6	arsenic ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,01%
CAS: 7440-41-7 EINECS: 231-150-7	béryllium ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330 ⚠ Carc. 1B, H350i; STOT RE 1, H372 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,01%
CAS: 7440-43-9 EINECS: 231-152-8	cadmium en poudre (stabilisée) ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330 ⚠ Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; Repr. 2, H361fd; STOT RE 1, H372 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,01%
CAS: 7440-47-3 EINECS: 231-157-5	chrome	0,01%
CAS: 7440-48-4 EINECS: 231-158-0	cobalt ⚠ Resp. Sens. 1, H334 ⚠ Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413	0,01%
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6	cuivre	0,01%
CAS: 7440-62-2 EINECS: 231-171-1	vanadium	0,01%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3	zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques) ⚠ Pyr. Sol. 1, H250; Water-react. 1, H260 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,01%
CAS: 7440-70-2 EINECS: 231-179-5	calcium ⚠ Water-react. 2, H261	0,01%
CAS: 7782-49-2 EINECS: 231-957-4	sélénium ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331 ⚠ STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 4, H413	0,01%
CAS: 10042-76-9 EINECS: 233-131-9	nitrate de strontium ⚠ Ox. Sol. 2, H272	0,01%

(suite page 4)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 3)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Enduire immédiatement d'une solution de gluconate de calcium ou d'un gel au gluconate de calcium.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

* **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 5)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Le produit n'est pas inflammable.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7697-37-2 acide nitrique

VLEP Valeur momentanée: 2,6 mg/m³, 1 ppm

7664-39-3 fluorure d'hydrogène

VLEP Valeur momentanée: 2,5 mg/m³, 3 ppm
Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1,8 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 5)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· Point de fusion/point de congélation:	0 °C
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
Non déterminé.

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa

· Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible

(suite page 7)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 6)

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Eau:	94,5 %
Teneur en substances solides:	0,2 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

(suite page 8)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN3264
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide nitrique, FLUORURE D'HYDROGÈNE)
- **IMDG** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Nitric Acid, HYDROGEN FLUORIDE), MARINE POLLUTANT
- **IATA** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Nitric Acid, HYDROGEN FLUORIDE)
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR**
- **Classe** 8 (C1) Matières corrosives.



(suite page 9)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 8)

· Étiquette	8
· IMDG	
	
· Class	8 Matières corrosives.
· Label	8
· IATA	
	
· Class	8 Matières corrosives.
· Label	8
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
· No EMS:	F-A,S-B
· Segregation groups	Acids
· Stowage Category	B
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L

(suite page 10)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 9)

· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE NITRIQUE, FLUORURE D'HYDROGÈNE), 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	94,49%
CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2	acide nitrique  Ox. Liq. 2, H272  Skin Corr. 1A, H314	5,0%
CAS: 147-71-7 EINECS: 205-695-6	acide (-)-tartrique  Skin Irrit. 2, H315	0,2%

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Le personnel ne doit pas être exposé à cette substance dangereuse. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Déni/clause limitative de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont basées sur nos connaissances actuelles et jugées correctes à la date de leur publication, mais il est impossible d'affirmer leur exactitude et leur caractère exhaustif. Elles sont fournies à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une norme de qualité. Tout matériau peut présenter des dangers inconnus et doit par conséquent être utilisé avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons garantir qu'ils sont les seuls existant. PerkinElmer Life and Analytical Sciences ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation du produit ou du contact avec celui-ci.

(suite page 11)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

(suite de la page 10)

· **Phrases importantes**

- H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.
- H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H300 Mortel en cas d'ingestion.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· **Service établissant la fiche technique:** Environmental, Health and Safety

· **Contact:**

Within the USA: 1-(800)-762-4000

Outside the USA: 1-(203)-712-8488

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

(suite page 12)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2021

Révision: 21.04.2021

Nom du produit: STD, Quality Control Standard 21

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

(suite de la page 11)

**** Données modifiées par rapport à la version précédente***

FR